

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Broadway Inc.	Numéro de permis 2009805	Date d'inspection Le 05 novembre 2025	
Nom de l'établissement Halte scolaire élémentaire Mgr-Lang		Numéro de téléphone (506) 479-0527	
Adresse 1365 chemin Tobique Drummond NB E3Y 2P4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux
Lors de ma visite non planifiée en après-midi, j'observe la conformité pour le ratio des enfants d'âge scolaire. Les éléments suivants sont observés durant ma visite : - Exigences d'affichage : la routine quotidienne, le dîner et les collations sont fournis par les parents, le dernier rapport d'inspection, les numéros pour les personnes-contact, la procédure d'évacuation, le permis et aucune allergie qui nécessitent un Épipen dans la halte. - Mise à jour de l'information dans les dossiers pour les membres du personnel. - Vérification de 10 dossiers pour les enfants de 5-12 ans ainsi que les consentements signés. Observation de l'accueil pour les enfants d'âge scolaire, du temps des devoirs ou une période de jeu calme, au choix de l'enfant ainsi que de la collation fournie par les parents.

original signé par Pascale Dumont-Levesque	Le 05 novembre 2025
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	Date
original signé par Leeza Thibault	Le 05 novembre 2025
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	Date